

FICHE ACTION 20

Développer des réponses diversifiées aux problématiques des activités de récupération et de ferrailage

Constat général

Les activités de récupération et de ferrailage sont pratiquées par de nombreux Voyageurs. Le stockage des matériaux est réalisé assez rarement en dehors des lieux de stationnement et d'habitation. Ces activités s'inscrivent dans un cadre concurrentiel. Elles ne respectent pas toujours l'ensemble des dispositions réglementaires et exposent, dans certains cas, les Voyageurs à des risques sanitaires.

Objectifs généraux

- Développer des réponses à court, moyen et long terme pour la prise en compte des activités de récupération actuellement exercées à proximité des lieux d'habitation ou de stationnement.
- Accompagner les Gens du Voyage à la mise en conformité de leur activité.
- Accompagner les Voyageurs qui le souhaitent vers des types d'activités autres que la récupération ou le ferrailage ou vers l'emploi salarié.
- Sensibiliser les Gens du Voyage aux risques professionnels et proposer des moyens de protection

Objectifs opérationnels

- Accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches de régularisation administrative, sociale, fiscale ou environnementale, de leur activité de ferraille ou de récupération ;
- Rechercher, avec les Gens du Voyage et les collectivités concernées, dans le respect de la réglementation, des réponses à court terme pour répondre aux difficultés posées par les activités de ferrailage et de récupération sur ou à proximité des aires d'accueil et des espaces permanents de vie (terrains privés et nouvelles opérations d'habitat);
- Faciliter le transfert et l'installation d'activités de moyenne ou grande importance sur des zones d'activités et des zones industrielles ;
- Chercher des modalités de réponses aux problématiques de récupération sur les sites des déchetteries avec les organismes de collecte, les Gens du Voyage, les pouvoirs publics (collectivités, police, gendarmerie, services de l'Etat et du Conseil général) ;
- Engager une réflexion pour la réintroduction des Gens du Voyage dans les circuits économiques de la récupération, de la valorisation et du traitement des déchets, en lien avec le Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux mis en œuvre par le Conseil général, les professionnels et industriels du secteur, les associations et entreprises d'insertion, les Gens du Voyage eux-mêmes.
- Pour les Voyageurs cessant leur activité, faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun vers les parcours d'insertion et/ou l'accompagnement vers l'emploi par une orientation et un accompagnement individualisé.

Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Engager une réflexion pour l'élaboration d'un projet et son expérimentation sur un territoire test avec une collectivité volontaire pour une réponse, à court terme, aux difficultés posées par les activités de ferrailage et de récupération ; - Engager un travail de prospection auprès d'organismes à vocation économique, de collectivités, de chambres consulaires pour faciliter le transfert et l'installation d'activités sur des sites dédiés ; - Créer une plate-forme commune, départementale, d'échange, de réflexion et d'orientation relative aux problèmes de récupération sur les sites des déchetteries associant tous les acteurs concernés ; - Parallèlement, conduire une réflexion avec les maîtres d'œuvre du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux sur la manière d'envisager, pour et avec les Gens du Voyage, leur implication dans un projet de Ressourcerie ; - Identifier le ou les services vers lesquels les Voyageurs pourraient être orientés, dans le cas d'une cessation d'activité pour un accompagnement à la définition d'un nouveau projet professionnel ; - Tenir une information à jour sur les réglementations, les données juridiques et sociales sur le site internet de l'AGSGV.
Pilotes	Conseil général – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) – AGSGV63
Partenariat	Gens du Voyage – DIRECCTE – Collectivités – Organismes et entreprises de collecte et de traitement des déchets et de récupération – Associations – Police – Gendarmerie
Destinataires	Gens du Voyage – Collectivités – Organismes de collecte et de traitement des déchets
Calendrier- Durée de l'action	Mise en place d'une action expérimentale dans un délai de 2 ans. Sur la durée du schéma
Evaluation	Analyse des réponses apportées sur la question de la proximité des lieux d'habitat et de stationnement – Evolution du nombre d'entrepreneur en récupération et ferrailage – Ecart entre le nombre de demande de transferts et d'installation d'activités et les réponses apportées – Nombre de séance de formation ou d'information mises en place. Nombre de participants – Nombre de mesures d'accompagnement - Evolution quantitative des sites d'exploitation – Evolution quantitative des mise en conformité – Nombre d'expérimentations engagées